



HAL
open science

Étude archéologique de la tombe 72

Valérie Bel, Laurence Tranoy

► **To cite this version:**

Valérie Bel, Laurence Tranoy. Étude archéologique de la tombe 72. Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1990, Découverte de la tombe d'un oculiste à Lyon (fin du IIe s. après J.-C.): instruments et coffret avec collyres, 47, pp.217-223. 10.3406/galia.1990.3164 . hal-01941412

HAL Id: hal-01941412

<https://hal.science/hal-01941412v1>

Submitted on 6 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE DE LA TOMBE 72

par Valérie BEL et Laurence TRANOY

La tombe 72 faisait partie d'un ensemble de fosses imbriquées, au sud du gisement (fig. 2 et 3). Ces fosses étaient arasées au-dessous du niveau du sol antique, comme c'est le cas dans la majeure partie du site. Une couche cendreuse riche en tessons

et ossements brûlés se superposait au niveau supérieur des tombes (fig. 4).

La tombe 72 et sa voisine 19 recouvraient partiellement une incinération plus ancienne et d'orientation différente : la tombe 230.



Fig. 2 — Situation de la tombe 72 ★ dans la nécropole.

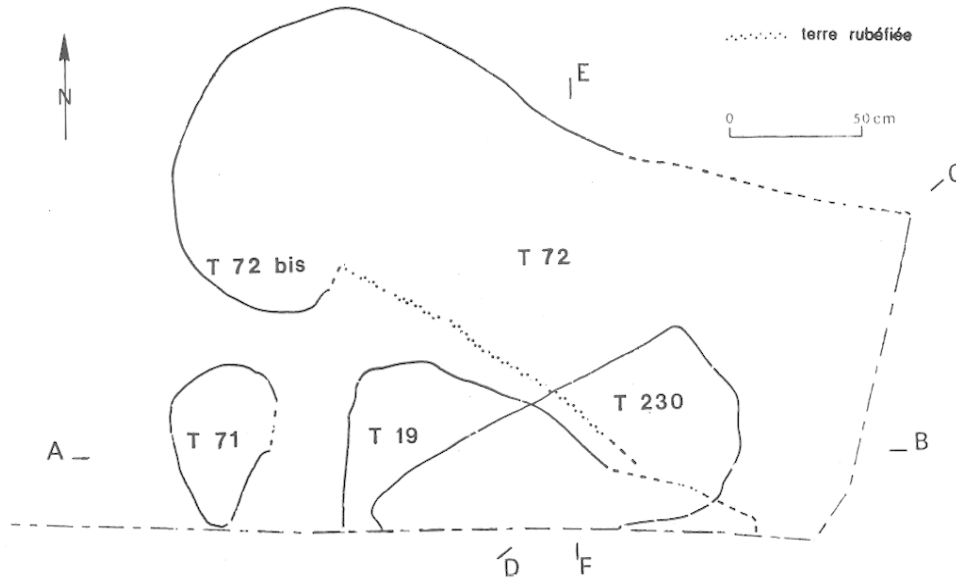


Fig. 3 — Plan d'ensemble du secteur de la tombe 72 et emplacement des coupes stratigraphiques.

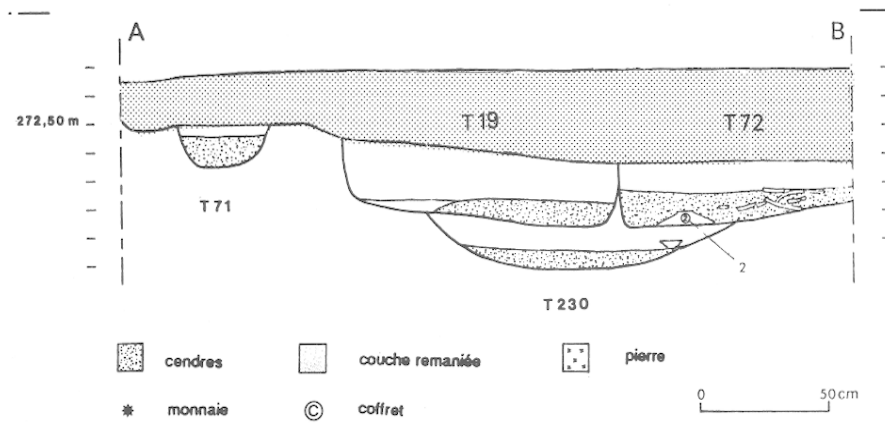
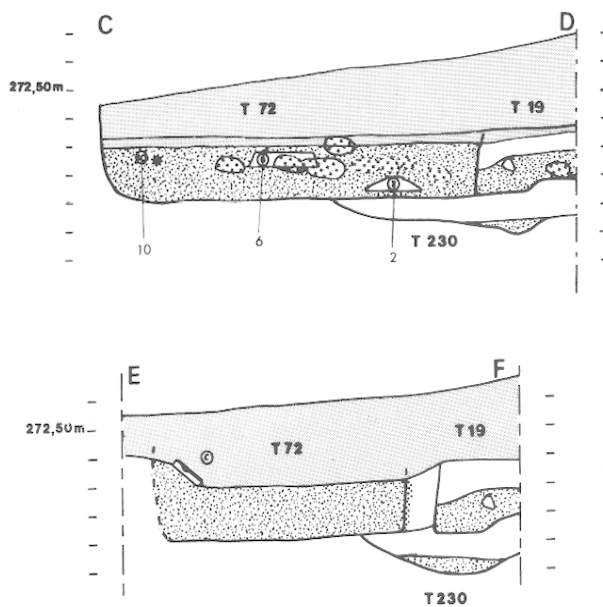


Fig. 4 — Coupes stratigraphiques; les numéros d'objets portés sur les coupes renvoient à ceux de la fig. 8.



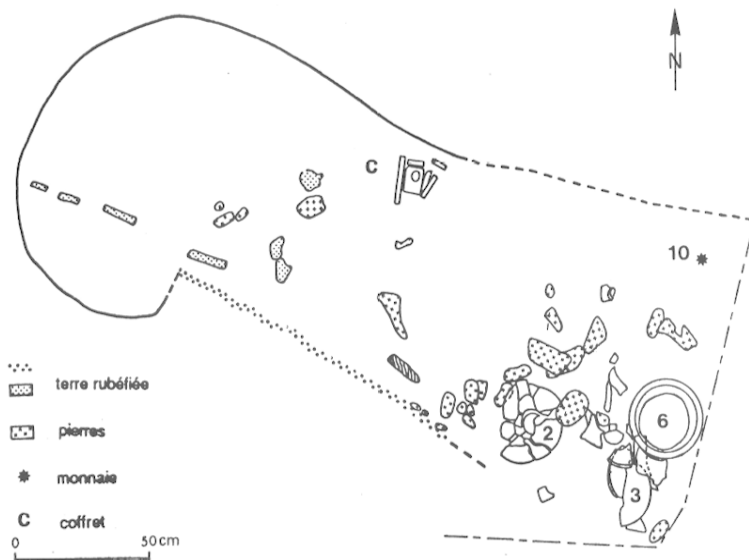


Fig. 5 — Position des dépôts dans la tombe 72; les numéros d'objets renvoient à ceux de la fig. 8.

LA FOSSE (fig. 4 et 5)

La fosse, orientée sud-est/nord-ouest, formait en plan un rectangle de 205 cm de long (minimum), de 80 à 86 cm de largeur et de 20 à 40 cm de profondeur. Son fond était pratiquement plat et les parois conservées, subverticales. Le rebord sud était rubéfié sur une épaisseur de 2 à 3 cm et une hauteur de 10 cm environ; la crémation a donc eu lieu sur place.

LE REMPLISSAGE

Le remplissage s'effectua dans l'ordre chronologique par les dépôts décrits ci-après :

Les résidus de la crémation

Une couche de cendres noires charbonneuses renfermait des fragments d'os brûlés, de bois carbonisé, des nodules de terre cuite, des fragments de tuiles et de mortier de chaux, quelques galets et petits blocs de schiste en surface. Notons aussi la présence de clous, trop peu nombreux (6 fragments) pour être significatifs, et d'une grande quantité de tessons isolés apparemment résiduels.

Le secteur est de la couche de cendres a livré, en outre, un dépôt primaire, contenant neuf vases brûlés (fig. 6 et 8). Trois d'entre eux, en céramique commune, brisés sur place, reposaient sur une mince couche charbonneuse au fond de la fosse, le long de la paroi sud : un couvercle et deux plats (fig. 8, n^{os} 2, 5 et 6). Une monnaie (fig. 4 et 5, n^o 10) dans la partie



Fig. 6 — Vue d'ensemble de la tombe 72.

supérieure de la couche pourrait appartenir au dépôt. Les cendres contenaient également une amande carbonisée¹⁴.

Le dépôt secondaire

Il était constitué d'un étui protégeant des instruments d'oculiste, d'une tablette à broyer et d'un coffret métallique renfermant des collyres (fig. 7). L'ensemble reposait sur la couche de cendres près du bord nord de la fosse. La position stratigraphique de ces objets et leur bon état de conservation indiquent qu'ils ont été déposés après la crémation. Le coffret est apparu par le fond qui présente une cupule. Il était recouvert par la tablette à broyer. L'étui était placé contre le coffret.

Le comblement

Une couche de terre mêlée de cendres contenant quelques pierres, des nodules de terre cuite et un matériel céramique abondant (tessons isolés souvent usés, éclats) recouvrait le dépôt secondaire et les cendres. Elle se distinguait mal de la couche supérieure remaniée.

En dépit du mauvais état de la tombe, nous pouvons restituer les traits suivants : le défunt a été incinéré sur place¹⁵, dans une fosse oblongue, accompagné de vases posés sur le fond, à l'est de la sépulture. La présence d'un fruit calciné suggère aussi l'existence d'un dépôt de nourriture. Des objets de caractère plus personnel, instruments et coffret d'oculiste, ont été placés après la crémation.

MOBILIER ET DATATION

La datation repose, en priorité, sur les repères chronologiques fournis par le mobilier associé aux instruments et au coffret. Elle prend également en compte les données des nombreux fragments résiduels ainsi que le matériel recueilli dans la tombe 230 recouverte par la tombe 72.

Le dépôt primaire de la tombe 72 (fig. 8)

Il comporte notamment de la céramique commune africaine (formes Hayes 181, 182 et 196), un plat en sigillée claire B, un plat en céramique à

¹⁴ Nous remercions M. Berthet, directeur du Parc botanique (Parc de la Tête d'Or, Lyon), qui a effectué cette détermination.

¹⁵ Nous ne pouvons préciser davantage (le corps peut, par exemple, avoir été placé au-dessus de la fosse ou à l'intérieur). Seul un enregistrement du matériel ostéologique à l'intérieur d'une partition serrée horizontale et verticale pourrait éventuellement permettre de reconnaître la position du mort.

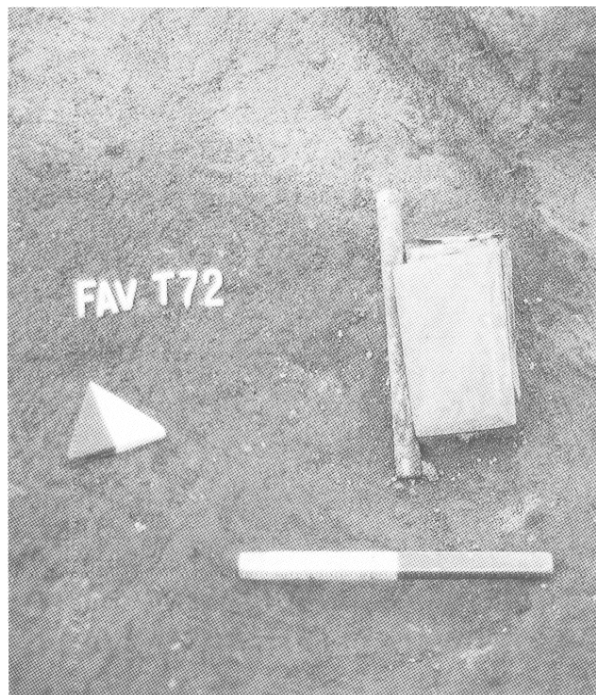


Fig. 7 — Le coffret d'oculiste en place dans la tombe 72.

pâte sableuse, d'une forme attestée à Lyon dans des contextes flaviens¹⁶ et de la première moitié du II^e s.¹⁷, et un plat à bord rentrant dont la forme ne semble pas apparaître à Lyon avant le II^e s.¹⁸.

Mobilier résiduel de la tombe 72 (fig. 9)

Les 626 tessons recueillis correspondent à 216 pièces de céramique :

Signalons en particulier :

- sigillée du sud de la Gaule : formes Drag. 15/17, 18/31, 24/25, 33, 35/36, 51 et Ritt. 8 ;
- sigillée non grésée du centre de la Gaule : formes Drag. 18/31, 24/25, 27, 29B, 33, 36, 38, 42 et Curle 23 ;
- sigillée grésée du centre de la Gaule : formes Drag. 18/31, 27 et 35/36 ;

¹⁶ A. DESBAT, C. LAROCHE, E. MÉRIGOUX, Note préliminaire sur la céramique commune de la rue des Farges à Lyon, *Figlina*, 4, 1979, pl. IV, n° 3.

¹⁷ M. JEGADEN, *La céramique commune du dépotoir (110-150 ap. J.-C.) du site du Verbe-Incarné à Lyon*, Mémoire de maîtrise, Univ. de Lyon, 1986 : type 7.

¹⁸ Cette forme est présente dans le dépotoir du Verbe-Incarné, à Lyon, daté de la première moitié du II^e s., ainsi que dans celui de la rue des Farges, daté de la seconde moitié du II^e s. ; — cf. M. JEGADEN, *op. cit.*, type 17 ; — S. MARTIN, *La vaisselle céramique commune d'un dépotoir (180-220 ap. J.-C.)*. Site de la rue des Farges à Lyon, Mémoire de maîtrise, Univ. de Lyon, 1986 : type 4 ; — A. DESBAT, C. LAROCHE et E. MÉRIGOUX, *art. cit.*, pl. X, n° 5.

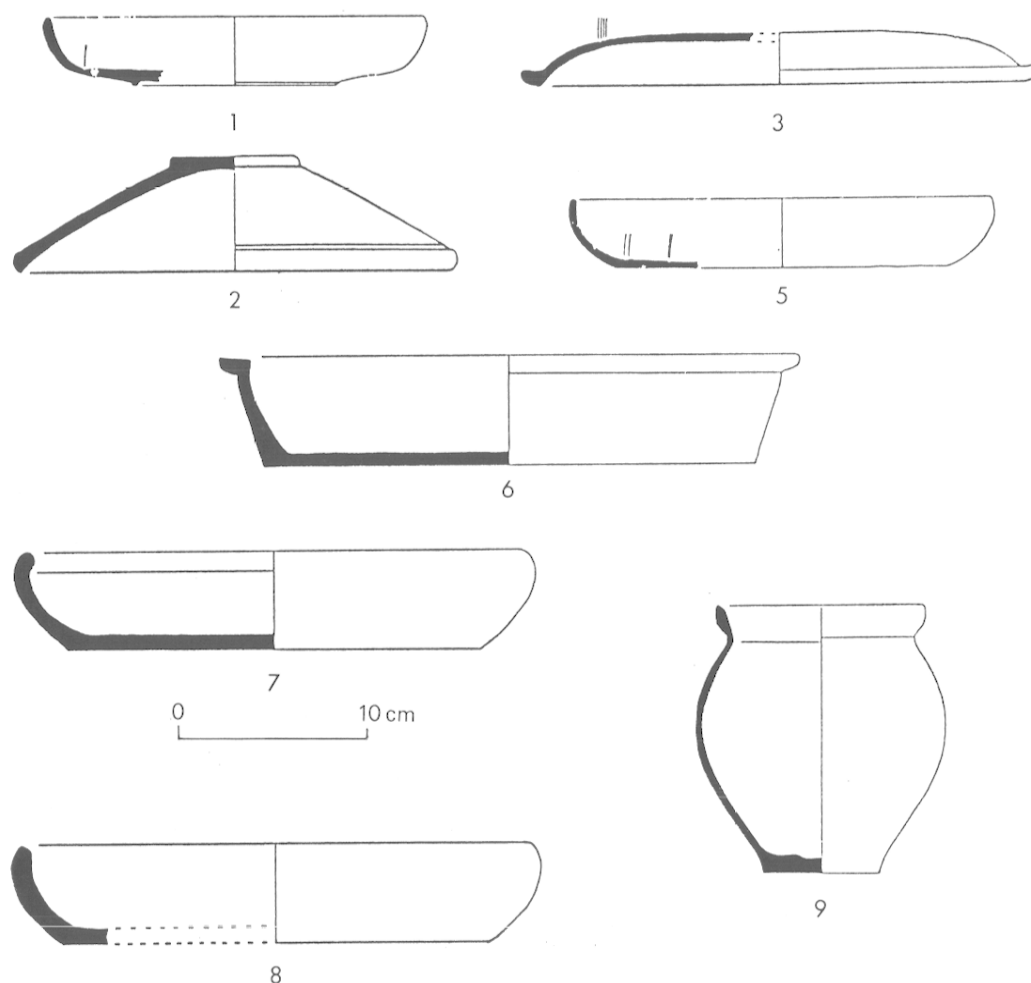


Fig. 8 — Le dépôt primaire de la tombe 72.

- céramique à paroi fine : notamment un pot provenant sans doute de l'atelier lyonnais de la Butte¹⁹ et une tasse proche de la forme Mayet XXXIX, du 1^{er} s. après J.-C.²⁰.

- lampes : à canal avec marque *FORTIS* ; à bec triangulaire, de forme Loeschcke 1 ; à volutes.

Mobilier de la tombe 230 (fig. 10)

Dépôt primaire. Il comporte : une coupelle en sigillée non grésée du centre de la Gaule, forme Drag. 35 ; un pot ovoïde à paroi fine, de la fin du 1^{er} s.

19 C. GRATALOU, Les céramiques à paroi fine de la rue des Farges (Lyon), in : *SFECAG, Actes du congrès de Toulouse, 9-11 mai 1986*, Marseille, 1986, p. 48, fig. 2.

20 F. MAYET, *Les céramiques à paroi fine de la péninsule ibérique*, Paris, 1975 ; — C. BÉMONT, Vases à paroi fine de Glanum : formes et décors, *Gallia*, 34, 1976, p. 240, fig. 1.

ou du 11^e s. après J.-C.²¹ ; une lampe à volutes simples de type Loeschcke V.

Céramique résiduelle : sigillée non grésée du centre de la Gaule, formes Drag. 18/31 et 35, Curle 23 ; sigillée du sud de la Gaule, forme Drag. 36 ; tasse à paroi fine, forme Mayet XX (?) ; lampe à canal.

Datation

La présence de vases en céramique commune africaine (formes Hayes 181, 182 et 196) et d'un exemplaire de céramique sigillée claire B du type Desbat 2 constitue un bon repère chronologique :

21 A. ANDERSON, Guide de la céramique romaine à paroi fine, *Revue archéologique Sites*, hors série, 17, 1982, p. 80-81.

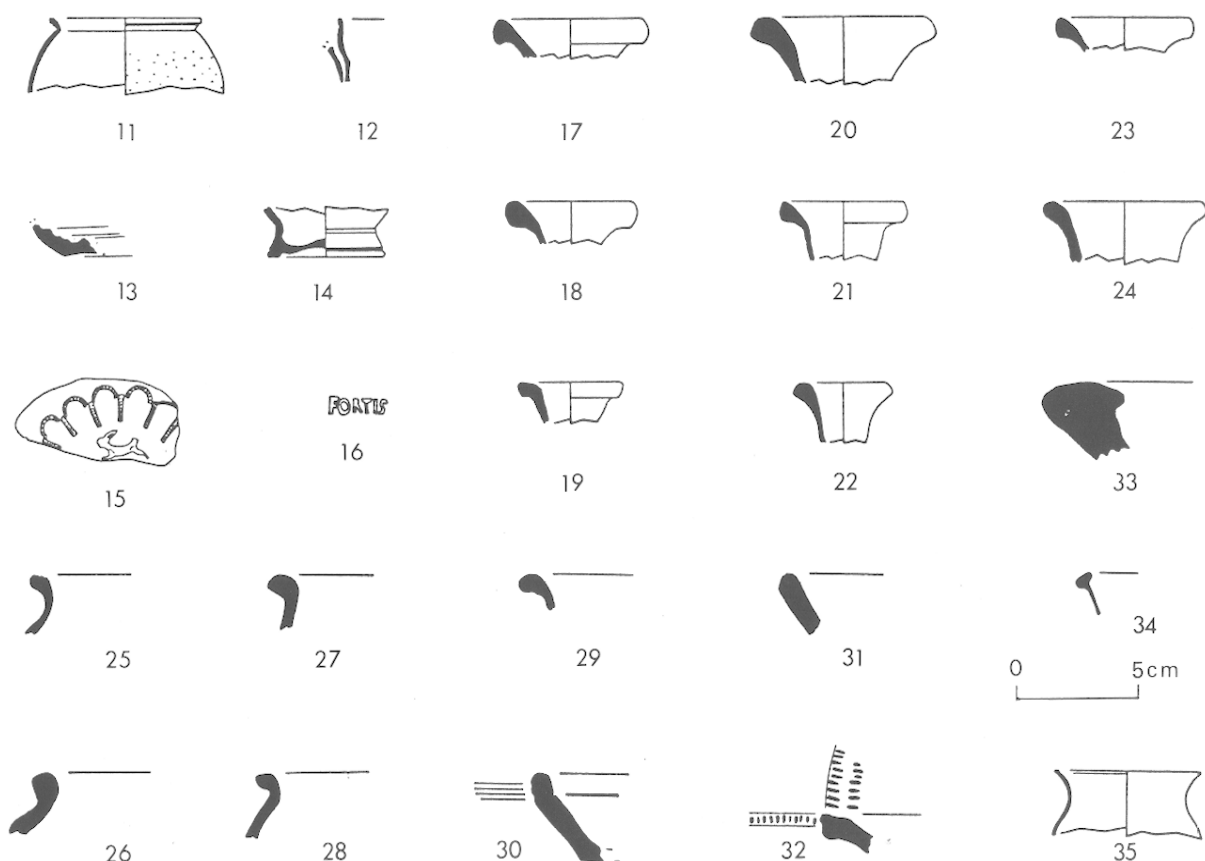
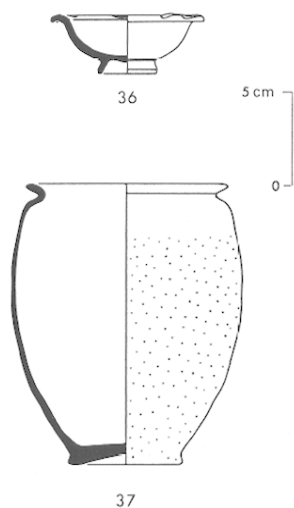


Fig. 9 — Le mobilier résiduel de la tombe 72.

Fig. 10 —
Le dépôt primaire
de la tombe 230.

l'apparition de ces formes se situe en effet aux alentours de 160 après J.-C.²².

L'étude du matériel résiduel de la tombe 72 et du mobilier de la tombe 230 met en évidence une forte proportion de céramique sigillée non grésée du

22 A. DESBAT, *Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux dites sigillées claires B et luisantes. Étude du matériel lyonnais des I^{er} et III^e siècles*, Thèse, Univ. de Lyon, 1980; — J. W. HAYES, *Late Roman Pottery. A Catalogue of Roman Fine Wares*, British School at Rome, Londres, 1972.

centre de la Gaule produite à la fin du I^{er} s. et au début du II^e s. après J.-C., période de fréquentation maximale du site. Le vase en céramique à paroi fine et la lampe de la tombe 230 appartiennent à la même période.

Si le mobilier résiduel ne comporte aucun élément postérieur au milieu du II^e s., en revanche, les importations africaines incitent à placer l'aménagement de la tombe dans le courant du dernier tiers du II^e s. ou au début du III^e s. après J.-C.

Hormis le caractère exceptionnel du dépôt, cette sépulture ne se différencie des autres ni par le type de crémation (l'incinération en place représente près de 30 % des tombes de la nécropole) ni par sa structure. Remarquons seulement que la fosse est plus longue que celle des tombes de ce type rencontrées à la Favorite²³.

La tombe 72 est cependant la seule incinération connue qui, dans l'état actuel de l'étude du site, soit postérieure au milieu du II^e s. après J.-C.; en effet, la très grande majorité des crémations est datée de la fin du I^{er} et du début du II^e s. après J.-C.

23 Si l'on excepte les grandes incinérations en place caractéristiques du milieu du I^{er} siècle après J.-C., la longueur des fosses varie de 0,90 à 1,65 m.

En outre, le matériel d'oculiste est le seul dépôt secondaire attesté de façon certaine à partir de l'époque flavienne²⁴. Le mobilier n'est pas plus abondant que dans les autres incinérations²⁵. Notons cependant qu'il est essentiellement composé de plats ou de couvercles en céramique commune ou fine, alors que l'on rencontre habituellement des assiettes ou coupelles de petites dimensions et des cruches.

Dans la nécropole de la Favorite, l'absence de construction au-dessus des tombes et le caractère

24 Sur 63 incinérations datées, 30 % des tombes du milieu du 1^{er} s. ont livré un mobilier secondaire. Au cours de la période suivante, 12 % seulement des sépultures renfermaient un mobilier dont le dépôt pourrait être postérieur à la crémation.

25 A La Favorite, la moyenne des dépôts dans les incinérations est de onze objets par tombe.

banal du mobilier évoquent une population relativement modeste²⁶. Malgré la présence du coffret et des instruments d'oculiste, la tombe 72 ne semble pas se rattacher à un milieu différent de celui des occupants du secteur fouillé de la nécropole.

V. B. et L. T.

26 De même, dans son étude sur les instruments de médecine provenant de sépultures, E. Künzl souligne, lorsque la documentation permet d'en juger, la simplicité de la plupart de ces tombes : E. KÜNZL, *Medizinische Instrumente aus Sepulkralfinden der römischen Kaiserzeit*, *Bonner Jahrbücher*, 182, 1982, p. 6-7.

ÉTUDE OSTÉOLOGIQUE

par Gilles GRÉVIN

La tombe 72 a livré une quantité peu importante d'ossements humains brûlés très fragmentés, qui formaient des groupes de volume inégal répartis dans différentes zones de la fosse.

L'étude en laboratoire a permis de distinguer deux sujets adultes dont les restes étaient mêlés. Cette distinction est mise en évidence par la présence de plusieurs doubles (par exemple deux rochers gauches) et par des éléments anatomiques caractéristiques forcément attribuables à deux sujets différents. Leurs caractères morphologiques sont cependant identiques et les températures d'ustion de leurs os sont semblables : 400°C minimum et 800°C maximum.

Le *sujet 1* est un adulte mature, probablement de sexe masculin, comme en témoignent des fragments crâniens avec sutures synostosées et des fragments de diaphyses des fémurs présentant une ligne âpre très saillante ainsi que des ostéophytes.

Le *sujet 2* est un adulte jeune, de sexe non déterminable. Certains fragments crâniens comportent des sutures endocrâniennes non synostosées. Les fragments de diaphyses des fémurs ont une ligne âpre très faible.

Sur le plan pathologique, nous avons reconnu des hernies de Schmorl²⁷ sur la surface supérieure d'un fragment de corps vertébral vraisemblablement attribuable au sujet 1.

G. G.

27 Pour le lecteur non spécialiste, nous définissons les hernies de Schmorl : encoches semi-circulaires intra-spongieuses siégeant dans le corps vertébral.